

**NEUVIÈME
RAPPORT ANNUEL**

1998-1999

**Septembre
1999**

1998-1999

Conseil des arts du Nouveau- Brunswick

Nom	Secteur
-----	---------

Coprésidents

David Lonergan, Moncton	Nomination ministérielle
Peter D. Smith, Saint-Jean	Nomination ministérielle

Vice-président

Virgil Hammock, Sackville	Nomination ministérielle
---------------------------	--------------------------

Membres

Susan Vida Judah, Upper Kingsclear	Ex-coprésidente (ex officio)
George Paul, Red Bank	Arts autochtones
Richard Hornsby, Mouth of Keswick	Musique classique
Betty Tompkins, Saint-Jean	Développement culturel communautaire (anglophone)
Martine Thériault, Caraquet	Développement culturel communautaire (francophone)
Vicky Lentz, Saint-Jacques	Métiers d'art
Janet Clarke, Fredericton	Film et vidéo
Gary J. Langguth, Saint-Jean	Arts littéraires d'expression anglaise
Gracia Couturier, Moncton	Arts littéraires d'expression française
Roland Gauvin, Moncton	Musique (autre que classique)
Charlie Rhindress, Sackville	Théâtre et danse (anglophone)
Marcia Babineau, Robichaud	Théâtre et danse (francophone)
Jacques Martin, Saint-Basile	Arts visuels

CANB RÉUNIONS

1998-1999

Le 24 juin 1998 (Assemblée annuelle)	Fredericton
Le 25 juin 1998	Fredericton
Les 18 et 19 septembre 1998	Red Bank
Les 20 et 21 novembre 1998	Saint-Jean
Le 26 février 1999 (conférence téléphonique)	
Le 12 mai 1999 (conférence téléphonique)	



Conseil des arts du Nouveau-Brunswick – assemblée annuelle – le 25 juin, 1998. Photo : Mary Ellen Nealis Photography

De gauche à droite : Gracia Couturier, Janet Clarke, David Lonergan, Betty Tompkins, Jacques Martin, Martine Thériault, Virgil Hammock, Louise Gillis (sous-ministre adjoint), Susan Vida Judah, Gary J. Langguth, Marcia Babineau, Peter Smith, George Paul, Richard Hornsby. Absents: Roland Gauvin, Vicky Lentz, Charlie Rhindress.

Le **Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB)** a été créé en 1989, dans le cadre de la politique sur les beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. La **Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick** a été sanctionnée le 9 novembre 1990 et elle est entrée en vigueur le 13 juin 1991.

Mandat

Le CANB a pour buts :

- (a) de faciliter et de promouvoir la création et la production artistiques, ainsi que l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts au Nouveau-Brunswick en
 - (i) conseillant le gouvernement, par l'entremise du ministre, sur la politique à l'égard des arts,
 - (ii) établissant et appliquant un système de jury pour l'évaluation des œuvres, des projets et des propositions relativement aux activités artistiques par des pairs,
 - (iii) réunissant la communauté artistique et devenant son porte-parole, et
 - (iv) améliorant le rôle et la participation de la communauté dans les arts,
- (b) de consulter, d'aider tout organisme ou tout particulier et de collaborer avec eux par rapport aux buts indiqués à l'alinéa a), et
- (c) de réaliser toutes autres activités ou fonctions reliées aux arts selon ce que le ministre peut ordonner.

Message des coprésidents

Nous sommes heureux de vous présenter le 9^e rapport annuel du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pour l'année 1998-1999. Depuis longtemps, le secteur des arts cherche à faire du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick un organisme de financement autonome et, au cours de la dernière année, nous nous sommes efforcés d'atteindre cet objectif. Cela n'a pas été facile, mais nous sommes près du but.

Le projet de loi 53, la *Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick*, a été déposé en février et adopté le 11 mars 1999. Le Comité de transition, un comité conjoint du gouvernement et du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, a préparé le dossier du projet de loi. Nous sommes très satisfaits de la législation. Elle fait du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick un organisme indépendant et beaucoup plus autonome que de nombreux autres organismes provinciaux de financement des arts. L'une des forces du projet de loi est de stipuler que 7 des 12 membres nommés au Conseil doivent être des artistes professionnels ou des représentants d'organismes offrant des services à des artistes professionnels. La procédure de mise en candidature est un autre point fort du projet de loi. Dans certaines provinces, les artistes ont relativement peu à dire en ce qui concerne les personnes que le gouvernement nomme à l'organisme chargé du financement des arts. En vertu de notre législation, un comité du Conseil présente les mises en candidature et chacune doit respecter les critères établis par les règlements administratifs du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. La législation assure une représentation équilibrée en fonction de la région, de l'origine ethnique, de la langue et du sexe. Le Conseil a toute autorité pour établir tous les autres critères en ce qui concerne la représentation des intérêts, comme l'enseignement des arts, la diffusion et les diverses disciplines artistiques.

Après avoir célébré l'adoption du projet de loi 53, nous avons connu une déception. Nous avions prévu que le projet de loi deviendrait rapidement une loi, proclamée suffisamment tôt pour que la première réunion du nouveau Conseil des arts puisse avoir lieu en mai. Nos espoirs ont été déçus car le Cabinet était préoccupé par les élections provinciales, et le changement de gouvernement a apporté des délais supplémentaires. Par conséquent, le Conseil a organisé son assemblée annuelle conformément à la loi actuelle, et ses membres poursuivent leur mandat en attendant que les nouveaux membres du Conseil soient nommés. Le nouveau Conseil annoncera très prochainement qu'il cherche à combler le poste de directeur du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Bien que, une fois de plus, notre principale priorité ait été cette année d'assurer une transition sans heurt vers un nouveau conseil des arts indépendant du gouvernement, nous n'avons pas négligé nos responsabilités habituelles pour autant. En fait, nous en avons assumé d'autres. Le 1^{er} janvier 1999, le Conseil des arts a accepté d'assumer les responsabilités reliées aux programmes évalués par jury : administration, service à la clientèle et gestion du système de jury. Les opérations et la comptabilité du Conseil ne relèvent plus de la Direction du développement des arts, et nous avons augmenté nos effectifs en conséquence. Le Conseil a décidé de ne pas instaurer de nouveaux programmes de subvention pour le moment, car cela reviendrait à nous prononcer avant le temps sur les politiques du conseil autonome qui sera nommé très bientôt. Nous croyons aussi qu'élaborer des programmes qui pourraient ne durer qu'un an serait une perte de temps et de ressources.

Les comités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick ont été particulièrement actifs cette année tel que nous pouvons le constater dans ce rapport. Les comités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick ont joué un rôle actif dans les dossiers provinciaux et ont influé sur les dossiers nationaux. Les trois candidats présentés au Conseil des ressources humaines du secteur culturel, Richard Hornsby, Suzanne Alexander et Peter Thomas, ont été élus au conseil national.

À titre de coprésidents du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, nous avons représenté le Nouveau-Brunswick à la réunion annuelle nationale des organismes de subventions des diverses provinces. Il y a eu de longues discussions instructives sur divers sujets, dont la représentation des intérêts, l'obligation de rendre des comptes au public et l'évaluation des répercussions du financement des arts. L'une des discussions, qui portait sur la politique culturelle, est particulièrement pertinente pour le Nouveau-Brunswick en ce moment. Les délégués ont pesé le pour et le contre des implications de la politique culturelle. Pour certains, elle peut aider à assurer l'engagement et l'accès du public aux arts et à l'enseignement des arts. D'autres ont cependant fait une mise en garde, disant que la politique culturelle pourrait être interventionniste si elle n'est pas rédigée avec soin. Des ressources limitées pourraient être distribuées en trop petite quantité et utilisées à d'autres fins qu'à des fins artistiques professionnelles pour résoudre divers problèmes sociaux, y compris ceux que les services sociaux n'ont pas réussi à résoudre. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick veillera à ce qu'une politique solide en matière d'arts soit mise en place afin d'avoir une politique culturelle provinciale. Il veillera à ce qu'un engagement clair soit pris en ce qui concerne la recherche et la création contemporaine dans le domaine des arts.

Étant donné qu'une partie du mandat du conseil consiste à représenter les intérêts des artistes auprès du gouvernement, nous nous sommes efforcés de maintenir de bonnes communications. Nous souhaitons remercier les anciens ministres de la culture, l'Honorable Roly MacIntyre et l'Honorable Jean-Camille DeGrâce pour l'intérêt et le temps qu'ils ont accordés au Conseil. Au moment où nous rédigeons le présent discours, une rencontre est prévue avec le nouveau ministre, l'Honorable Peter Mersheau. Cela ne sera pas notre première rencontre, car alors qu'il faisait encore partie de l'opposition, Peter Mersheau a rencontré le Conseil pour des séances d'information sur les questions en rapport avec les arts et s'est prononcé en faveur du projet de loi 53 lors de sa lecture à l'Assemblée législative.

Nous avons atteint un tournant décisif dans notre histoire en tant que Conseil. L'un de nos plus importants objectifs, comme manifesté à Forum 95, la création du nouveau Conseil des arts autonome deviendra bientôt une réalité. Les membres actuels du Conseil sont heureux d'avoir participé à ce processus et se réjouissent que les arts au Nouveau-Brunswick suscitent un nouvel intérêt. En dernier lieu, nous aimerions remercier les nombreuses personnes qui ont aidé, conseillé et encouragé le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au cours de l'année.



David Lonergan et Peter D. Smith
Coprésidents

Activités de l'année 1998-1999

La dernière année a été particulièrement fructueuse pour plusieurs des comités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick grâce au dévouement des membres bénévoles et de leurs nombreux conseillers appartenant à la communauté professionnelle des arts. Tout au long de l'année, les membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick ont discuté avec des artistes, fait des démarches auprès du gouvernement et travaillé de façon constructive avec la Direction du développement des arts au nom des artistes de la province.

Comité de surveillance

Le comité de surveillance, comme son nom l'indique, a été établi pour veiller à ce que le gouvernement entreprenne les démarches nécessaires afin de respecter sa déclaration de principe dans *Un engagement envers notre culture*, présenté en février 1998. Le comité, présidé par Susan Judah, est constitué d'un groupe cadre qui fait appel à des conseillers spéciaux de différents secteurs des arts, qu'il invite au besoin à participer aux réunions. Le comité a présenté des documents de travail comportant des questions à poser durant les réunions avec les ministères appropriés.

La première de ces réunions a eu lieu avec le ministre de l'Agriculture et de l'Aménagement rural et la direction de la Société de commerce des richesses rurales. Les membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick ont insisté sur le besoin de consulter et d'inclure les artisans de niveau professionnel pour assurer la durabilité des emplois créés par le Ministère. Le ministre s'est engagé sur plusieurs points en ce qui concerne la qualité des produits et a déclaré son intention d'inclure les producteurs autochtones, engagements qui ont d'ailleurs été mis en œuvre par la suite.

En ce qui a trait à l'enseignement dans le secteur des arts, le comité de surveillance a organisé une séance de consultation formelle avec les conseillers travaillant dans les écoles publiques, et il s'est entretenu avec d'autres enseignants. Par après, les membres du comité ont rencontré les hauts fonctionnaires des directions francophone et anglophone du ministère de l'Éducation, lesquels se sont entendus sur l'importance des arts dans le programme d'enseignement. Depuis, le ministère a fourni des statistiques qui démontrent les ressources limitées disponibles pour le programme d'enseignement des arts dans les écoles.

Durant une réunion organisée en avril, le ministre d'État au Tourisme et à la Culture de l'époque, Jean-Camille DeGrâce, avait assuré le comité que les engagements pris par le gouvernement envers la culture étaient en train de se réaliser. Le ministre n'avait fait aucun commentaire quand les membres du comité lui avaient fait remarquer que presque toutes les dernières initiatives du gouvernement pour le secteur de la culture portaient sur le patrimoine, les industries culturelles et le tourisme, n'apportant en soi que des avantages indirects aux arts. Le ministère responsable de la culture a été le seul à ne pas donner de réponse écrite aux questions présentées par le comité de surveillance dans le document de travail avant les élections du mois de juin.

Formation dans le secteur de la culture

Le Comité d'adaptation sur la formation dans le secteur culturel regroupe six représentants des arts et du patrimoine, de même que deux représentants du gouvernement. Ce comité a été formé pour définir les besoins en matière de formation dans le secteur de la culture et pour proposer des stratégies au ministère du Travail en vue de répondre à ces besoins. Richard Hornsby en est le président élu. Les membres ont étudié les rapports d'autres provinces et recueilli de l'information au Nouveau-Brunswick au moyen d'un questionnaire approfondi et de groupes de consultation. La coopération des professionnels du monde des arts s'est révélée bénéfique. Le ministère du Travail subventionne la recherche, laquelle est réalisée par le chercheur indépendant du comité. Les progrès ne sont pas aussi rapides que l'on avait prévu puisque le rapport a été reporté et devrait paraître à la fin de l'année.

Programmes et jurys

Gary Langguth, président du comité des programmes et jurys, accueille volontiers les propositions de modifications et les critiques positives pour les programmes de financement des arts au Nouveau-Brunswick. Cette année, les membres du comité ont abordé divers sujets, parmi lesquels la qualité des échantillons de travail que soumettent les demandeurs de subventions, les projets par commission dans le cadre du Programme de subvention à la création, la nécessité d'améliorer la promotion des prix d'excellence et les objectifs du Programme d'artistes résidents. Les membres ont examiné les programmes actuels et comptent mettre en place des moyens formels de consultation de la communauté des arts professionnels avant d'entamer une révision des programmes.

Le comité a aussi recommandé que la Direction du développement des arts devienne une source d'information unique pour les artistes qui souhaitent obtenir des renseignements sur tous les programmes du gouvernement destinés aux artistes et aux arts. La Direction du développement des arts doit devenir *le* site pour l'épanouissement des arts et des artistes. Pour ce faire, on doit y trouver l'information nécessaire et le nom des personnes ressources au sein des différents ministères.

Artistes en milieu scolaire

Richard Hornsby et Martine Thériault dirigent un groupe de travail créé pour examiner le Programme des artistes en milieu scolaire, une collaboration entre la Direction du développement des arts et le ministère de l'Éducation. Le comité a fait des recherches sur des programmes similaires dans d'autres provinces et a préparé un document de travail. Puisque le programme est administré différemment dans les écoles francophones et anglophones, les membres du comité ont organisé des réunions séparées avec les fonctionnaires des deux divisions du ministère de l'Éducation. Leurs discussions ont été constructives et se sont soldées par un engagement à mieux faire connaître le programme aux artistes, aux enseignants et aux écoles.

Tous se sont entendus pour dire que le programme serait plus efficace si le financement était plus important. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick tente d'obtenir des fonds supplémentaires afin de développer le programme dans les divisions francophone et anglophone et d'inclure davantage d'artistes autochtones.

Consultation et communication

Les membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick souhaitent remercier les nombreuses personnes qui se consacrent à la communauté des arts et qui ont généreusement offert leur temps et savoir-faire au cours de la dernière année, en particulier : Jeanne Farrah, Marcel Ouellette, Gwen Orechia, Peter Thomas, Gilles Bourque, Kate Rogers, Suzanne Hill, Carolyn Holyoke, Weldon Mathews, Jennifer Pazienza, Ann Manuel Willms, Mary Blatherwick, Brigid Toole Grant, Peggy Woolsey, Pam Whitty, Lise Robichaud, Réal Vautour, Rocky Paul, Tony Merzetti et René Cormier.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick s'engage à collaborer avec les représentants des divers secteurs des arts de la province. Pour se faire, la communication est essentielle. Puisque les médias ont rarement couvert les communiqués de presse du Conseil, ce dernier a décidé d'établir une communication plus directe avec les artistes. Le premier bulletin du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a été distribué à la suite de sa réunion du mois de juin. D'autres nouvelles seront envoyées de façon périodique aux organismes d'arts professionnels de la province.

Ayant reconnu le besoin d'un meilleur dialogue et d'une communication directe entre les membres du secteur des arts et du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, nous poursuivons notre pratique, mise en place l'année dernière, qui consiste à organiser des réunions dans différents endroits de la province. L'an passé, les réunions du Conseil ont eu lieu à Fredericton, à Red Bank, à Saint Jean et à Lamèque afin d'apprendre de vive voix quelles sont les préoccupations de la communauté des arts et d'apprécier la diversité de l'expression artistique au Nouveau-Brunswick.

Nous y étions! - Participation du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick aux réunions, aux conférences, aux ateliers et à d'autres événements

- Atlantic Film Festival, séance d'échange d'information de l'industrie du film, Halifax, septembre 1998 – Gary Langguth
- Association for Technology in Music Instruction, octobre 1998 – Richard Hornsby
- The Business of Art Conference, Fredericton, mars 1999 – George Paul
 - Comment rédiger une demande de subvention, chef d'atelier – personnel du CANB, George Paul
 - Exposition d'art et d'artisanat autochtones – George Paul, Vicky Lentz
- Conférence canadienne des arts (CCA), séance de consultation, Saint-Jean, octobre 1998 – Peter Smith, Gary Langguth
- Assemblée générale annuelle de CanCopy, Toronto, mars 1999 – Gary Langguth
- College Music Society, San Juan, Puerto Rico, Octobre 1998 – Richard Hornsby
- College Music Society, North East Conference, Potsdam, New York, avril 1999 – Richard Hornsby
- Réunion de la communauté pour établir une galerie d'art, St. Martin's, mars 1999 – Gary Langguth
- Deep See Festival, kiosque, Saint-Jean, mai 1999 – personnel du CANB
- Cérémonie des prix d'excellence artistique, Fredericton, avril 1999 – Betty Tompkins, Vicky Lentz
- Conférence des artistes des Premières Nations, Conseil des arts du Canada, Ottawa, septembre 1998 – George Paul
- Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC), Forum 98, conférence et AGA, Ottawa, septembre 1998 – Richard Hornsby,
- Réunions du CRHSC, Ottawa, octobre 1998; Fredericton, février 1999; Ottawa, mai 1999 – Richard Hornsby
- Comité culturel du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, membre du comité – Vicky Lentz
- Forum sur le développement économique; Fredericton, mai 1999 – Richard Hornsby
- Réunion nationale des organismes de subventions, Halifax, avril 1999 – Peter Smith, David Lonergan
- Commission de mise en valeur de la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick, Fredericton, octobre 1998 – Richard Hornsby
- Nouveau-Brunswick – Foire-Info pour la petite entreprise, novembre 1998 – personnel du CANB
- New Brunswick Women Liberal Association, AGA, invitée – Vicky Lentz
- Comité permanent du patrimoine canadien, séance de consultation, Moncton, février 1999 – Richard Hornsby, David Lonergan
- Research in Music Technology, San Antonio, Texas, janvier 1999 – Richard Hornsby
- Séance de consultation : table ronde sur le renouvellement de la politique sociale, chef du groupe de discussion, Fredericton, avril 1999 - Richard Hornsby
- Présentation du prix Strathbutler, Saint Jean, mai 1999 – Betty Tompkins
- Symposium sur les politiques culturelles : perspectives acadiennes au Nouveau-Brunswick, organisé par le Groupe action pour une politique culturelle de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (GAPCA), Moncton, mai 1999 – Richard Hornsby, personnel du CANB
- Symposium sur les arts visuels, Bonaventure, Québec – Vicky Lentz

Certificats de reconnaissance du CANB - 1998

À tous les ans, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick décerne des certificats de reconnaissance aux personnes et aux organismes qui ont grandement contribué à l'avancement des arts dans la province. Les personnes suivantes ont reçu les certificats de l'année 1998.

Jules Boudreau est un dramaturge qui compte de nombreuses œuvres bien connues dont *Louis Mailloux*, qui est peut-être l'œuvre musicale acadienne la plus appréciée. Se consacrant depuis longtemps au développement des jeunes artistes, il a écrit *Mon prince charmant*. La première de cette pièce jouée par une distribution originale d'élèves du secondaire en 1996 a été reprise par la suite par des élèves du secondaire partout au Canada. Le Nouveau-Brunswick a bénéficié du dévouement de Jules Boudreau au développement culturel de sa communauté ainsi que de son talent de dramaturge.

Douglas Crowley a contribué aux arts dans la province par ses services à de nombreuses organisations dont le New Brunswick Arts Council, la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick, le Festival by the Sea de Saint-Jean, le Hampton Theatre Group et le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Grâce à son engagement soutenu, le nombre d'événements artistiques au Nouveau-Brunswick a augmenté au cours des dernières années.

Tony Merzetti, coordonnateur et directeur de production de la New Brunswick Filmmakers' Co-operative depuis douze ans, a aidé de nombreux cinéastes débutants et a mené à bonne fin un nombre incalculable de films indépendants. Avid promoteur de la communauté cinématographique locale au Nouveau-Brunswick, il a siégé à de nombreux conseils et comités à l'échelle locale, provinciale et nationale.

Le nom de **Charles Pelletier** est synonyme du théâtre acadien, auquel il a contribué comme acteur, enseignant, dramaturge et directeur. Une des âmes dirigeantes de la communauté artistique de la province, il a contribué à la fondation de l'*Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick*. À titre de coprésident du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, il fut l'un des organisateurs de la conférence provinciale Forum 95.

Gérard Saint-Cyr est une figure dominante dans le développement de la culture et de l'art acadiens au Nouveau-Brunswick. Il a servi sa communauté à divers titres. En tant que président et directeur du *Festival acadien* de Caraquet, il a réorienté l'événement pour en assurer la longévité. De nombreuses organisations au pays lui ont rendu hommage. En 1994, M. Saint-Cyr recevait le titre de chevalier de l'*Ordre de la pléiade de la francophonie*.

Ilkay Silk est coordonnatrice de théâtre à la St. Thomas University et directrice du Black Box Theatre. Enseignante dévouée, elle est un des membres fondateurs de la Theatre New Brunswick's Young Company. Elle a été juge à plusieurs reprises au Festival d'art dramatique des écoles du Nouveau-Brunswick. Comptant plus de soixante productions à son actif, M^{me} Silk a grandement contribué au théâtre au Nouveau-Brunswick à titre d'enseignante, d'actrice et de directrice.

Résultats des programmes de subventions de 1998-1999

Membres des jurys et recommandations des jurys pour 1998-1999

Les subventions à la création et à la documentation, les bourses d'études en arts, les prix d'excellence, les subventions des arts du Nouveau-Brunswick par invitation et les subventions d'artiste résident sont coordonnées par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et financées par le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Un jury multidisciplinaire évalue les demandes. Les membres du jury sont choisis à partir d'une liste approuvée par les membres du Conseil des arts. Les recommandations des jurys concernant les prix ou les subventions attribués aux candidats et le montant de ces prix et subventions sont envoyées directement au ministre du Développement économique, du Tourisme et de la Culture, à des fins d'approbation.

Voici la liste des récipiendaires des prix et des subventions pour 1998-1999, ainsi que des membres du jury de chaque concours. Les membres du CANB ont le plaisir d'annoncer que toutes les recommandations des jurys ont été approuvées par le ministre.

SUBVENTIONS DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK PAR INVITATION

danse

Reta Carswell, Moncton 500 \$

arts littéraires

Gérald Leblanc, Moncton 1 000 \$

Revue Éloizes, Moncton 1 400 \$

musique

Glamour Puss Blues Band, Moncton 1 200 \$

Out of Order, Durham Bridge 700 \$

Stacy Lynn Read, Sackville 600 \$

Samantha Robichaud, Riverview 600 \$

arts visuels

20 artistes de la Galerie Sans Nom, Moncton 2 000 \$

Total: 8 000 \$

Jury: *Melvin Gallant, Tracadie-Sheila (arts littéraires d'expression française); Lee Saunders, Petitcodiac (danse); Carol Taylor, Rothesay (arts visuels); Lloyd Hanson, Fredericton (musique).*
Le jury a évalué 12 demandes.

SUBVENTIONS DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK PAR INVITATION

métiers d'art

Peter Powning, Markhamville 3 850 \$

musique

Janine Boudreau, Moncton 813 \$

Edmund Dawe, Sackville 1 062 \$

Sandra LeCouteur, Pointe-Alexandre 800 \$

arts visuels

Marie-Hélène Allain, Ste-Marie de Kent 690 \$

Erik Edson, Sackville 235 \$

Total: 7 450 \$

Jury: *Ulla Von Schroetter, Moncton (métiers d'art); Harriet Gratian, Hillsborough (danse); Ray Cronin, Fredericton (arts visuels); Roger Lord, Moncton (musique).* Le jury a évalué 9 demandes.

CONCOURS DU 1er OCTOBRE 1998

PRIX D'EXCELLENCE

Prix pour l'excellence en enseignement des arts

Ilkay Silk, Fredericton 5 000 \$

Prix Alden-Nowlan pour l'excellence dans les arts littéraires d'expression anglaise

Nancy Bauer, Fredericton 5 000 \$

Prix pour l'excellence en développement culturel communautaire

Audrey Côté St-Onge, Edmundston 5 000 \$

Prix Miller-Brittain pour l'excellence en arts visuels

Molly Lamb Bobak, Fredericton 5 000 \$

Total: 20 000 \$

SUBVENTIONS À LA CRÉATION ET À LA DOCUMENTATION

métiers d'art

Linda Brine, Fredericton 6 000 \$

danse

Renée Rioux, Memramcook 6 000 \$

film et vidéo

Martin Dupuis, Dieppe 6 000 \$

David Petersen, Fredericton 6 000 \$

théâtre

Moncton-Sable, Moncton 6 000 \$

arts littéraires

Margaret McLeod, Fredericton	6 000 \$
Laurence Hutchman, Edmundston	1 950 \$
Denise Paquette, Grande-Digue	6 000 \$
Rose Després, Irishtown	6 000 \$
Allan Cooper, Alma	6 000 \$
Dale Estey, Fredericton	6 000 \$
Edward Gates, Kings County	3 300 \$

arts visuels

Ghislaine McLaughlin, Port Elgin	6 000 \$
Jean-Pierre Hachey, Quispamsis	6 000 \$
Stephen Scott, Lincoln	6 000 \$
Paul McFadden, Pointe du chêne	6 000 \$
Andrea Mortson, Sackville	6 000 \$
Dolores Breau, Shediac Bridge	5 550 \$

musique

Conrad Simon, Big Cove	6 000 \$
Sally Wright, Moncton	6 000 \$
Richard Hornsby, Mouth of Keswick (commission, Richard Kidd),	2 200 \$

Total: 115 000 \$

Jury: Robert Gibbs, Fredericton (arts littéraires d'expression anglaise); Albert Roy, Edmundston (arts littéraires d'expression française); Douglas Crowley, Hampton (développement culturel communautaire); Diane Losier, Tracadie-Sheila (théâtre); Heather Scott, Saint-Jean (film et vidéo); Marie-Reine Ulmer, Moncton (métiers d'art); Richard Gibson, Moncton (musique); Kathy Hooper, Hampton (arts visuels); Mary Lou Martin, Halifax, N.-É. (danse et juré hors province). Le jury a évalué 77 demandes.

**SUBVENTIONS DES ARTS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK PAR INVITATION****musique**

Dominique Dupuis, Memramcook	1 200 \$
Michel Cardin, Moncton	1 175 \$
Roger Lord, Moncton	2 744 \$

Total: 5 119 \$

Jury: Mathieu Duguay, Lamèque (musique classique); Brent Mason, Saint-Jean (musique – autre que classique); Philippe Beaulieu, Moncton (théâtre). Le jury a évalué 7 demandes.

CONCOURS DU 31 JANVIER 1999**BOURSES D'ÉTUDE EN ARTS****création littéraire**

Emily Bruhier, Fredericton	2 500 \$
Sarah Venart, Elgin	2 500 \$

danse

Mylène Savoie, Moncton	2 500 \$
Kelley Buckley, Riverview	2 500 \$
Tessa McKim, Keswick Ridge	2 500 \$
Aleza Gratian, Hillsborough	2 000 \$

métiers d'art

Darren Emenau, Fredericton	1 000 \$
----------------------------	----------

théâtre

Deborah Judah, Upper Kingsclear	2 500 \$
Érica Germain, Moncton	2 500 \$

arts visuels

Philip Iverson, Fredericton	2 500 \$
Monique François, Moncton	2 500 \$
Shannon Cunningham, Fredericton	2 500 \$
Crystal Fournier, Sheffield	2 000 \$
Lisa Pearson, Sussex	2 000 \$

musique

Gregory Gallagher, Rothesay	1 000 \$
Measha Gosman, Fredericton	2 500 \$
Jeremy Thompson, Lepreau	2 500 \$
Stepan Arman, Saint-Jean	2 500 \$
Jean-Francois Breau, Tracadie-Sheila	1 000 \$
Julien LeBlanc, Cocagne	2 500 \$
Lac-Hong Phi, Moncton	2 500 \$
Benjamin Harding, Dipper Harbour	2 500 \$
Robert MacDonald, Lower Brighton	2 500 \$
Stacey Lynn Read, Sackville	1 000 \$

Total: 52 500 \$

SUBVENTIONS D'ARTISTE RÉSIDENT**métiers d'art**

New Brunswick College of Craft and Design, Fredericton (pour l'artiste Vita Plume)	5 000 \$
---	----------

arts littéraires

University of New Brunswick, Fredericton (pour l'artiste Colleen Wagner)	10 000 \$
---	-----------

musique

Université de Moncton, Moncton (pour le Quatuor Arthur-LeBlanc)	16 000 \$
University of New Brunswick, Fredericton (pour l'artiste Richard Raymond)	10 000 \$
University of New Brunswick, Saint-Jean (pour le Saint John String Quartet)	5 250 \$

théâtre

Théâtre L'Escaouette, Moncton (pour l'artiste Philippe Soldevila)	2 750 \$
Théâtre Populaire d'Acadie, Caraquet (pour l'artiste Christianne St-Pierre)	4 200 \$
Université de Moncton, Moncton (pour les artistes : Herménégilde Chiasson, Gracia Couturier, France Daigle et Gérald Leblanc)	2 000 \$

arts visuels

IMAGO, Moncton (pour les artistes Elizabeth Dupond et Otis Tamasaukas)	3 425 \$
Struts Gallery, Sackville (pour l'artiste Deborah Margo)	3 569 \$

Total: 62 194 \$

**SUBVENTIONS DES ARTS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK PAR INVITATION**

musique

Hillsborough Girls Choir, Riverview 5 000 \$

théâtre

Moncton High School Drama Dept., Moncton 1 000 \$

arts visuels

Anne-Marie Sirois, Moncton 500 \$
Dan Steeves, Sackville 2 660 \$

Total: 9 160 \$

Jury: Linda Brine, Fredericton (métiers d'art); Annette Brison, Memramcook (théâtre); Rosi Jory, Saint-Jean (création littéraire); Wendy Nielsen, Cambridge Narrows (musique); Renée Rioux, Memramcook (danse); Charles Thériault, Nigadoo (film et vidéo); Terry Graff, Charlottetown, I.-P.-É. (arts visuels et juré hors province). Le jury a évalué 111 demandes.

CONCOURS DU 15 MARS 1999

**SUBVENTIONS
À LA CRÉATION ET À LA DOCUMENTATION**

métiers d'art

Judy Blake, Lincoln 6 000 \$
Lee Horus Clark, Fredericton 6 000 \$

arts littéraires

Georges Bourgeois, Grand-Digue 6 000 \$
France Daigle, Moncton 6 000 \$
André Godin, Moncton 2 000 \$
Linda McNutt, Fredericton 6 000 \$
Réjean Poirier, Bertrand 4 435 \$
Michael Thorpe, Sackville 6 000 \$

film et vidéo

Hélène Daigle, St-Joseph de Madawaska 6 000 \$
Gretchen Wilson, Quispamsis 3 000 \$

musique

Debbie Adshade / Judy Kaminga, Saint-Jean 6 000 \$
Michel Cardin, Moncton 5 000 \$
Stuart Howe, Westfield 5 435 \$
Jean-François Mallet, Moncton 6 000 \$
Cynthia Sewell, Bathurst 6 000 \$

danse

Harriet Gratian, Hillsborough 2 250 \$
Cameron McMaster, Sackville 6 000 \$

arts visuels

Dolores Breau, Shediac Bridge 450 \$
Rebecca Burke, Sackville 3 300 \$
Rick Burns, Fredericton 3 413 \$
Luc A. Charette, Moncton 6 000 \$
Linda Rae Dornan, Sackville 3 000 \$
William Forrestall, Fredericton 6 000 \$
Thaddeus Holownia, Jolicure 6 000 \$

Total: 116 283 \$

**SUBVENTIONS DES ARTS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK PAR INVITATION**

métiers d'art

Peter Powning, Markhamville 400 \$

musique

Yvonne Kershaw, Hanwell 754 \$
Madrigal, Bloomfield 1 113 \$
Roger Lord, Moncton 3 999 \$

arts littéraires

Rose Després, Moncton 945 \$
Dyane Léger, Moncton 375 \$

arts visuels

TRUNK©, Shemogue 2 014 \$
Jason Fitzpatrick, Saint-Jean 1 131 \$

Total: 10 731 \$

Jury: Laurence Hutchman, Edmundston (arts littéraires d'expression anglaise); Maurice Raymond, Moncton (arts littéraires d'expression française); Ginette Pellerin, Grande-Digue (film et vidéo); Ilkay Silk, Fredericton (théâtre); Andrea Scott, Saint-Jean, (danse); Allan Crimmins, Kingston (métiers d'art); Martin Waltz, Salisbury (musique); Paul-Émile Saulnier, Rimouski, QC (arts visuels et juré hors province). Le jury a évalué 108 demandes.

Fonds en fiducie pour l'avancement des arts
Allocation budgétaire et dépenses pour 1998-1999
Programmes évalués par jury

Program	1998 – 1999		1997 – 1998	
	Allocation	Dépenses	Allocation	Dépenses
Subventions à la création et à la documentation	228 000 \$	231 283 \$	228 000 \$	229 000 \$
Bourses d'études en arts	50 000 \$	52 500 \$	50 000 \$	50 000 \$
Prix d'excellence	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
Subventions d'artiste résident	70 000 \$	62 194 \$	70 000 \$	71 000 \$
Subvention des arts du Nouveau-Brunswick par Invitation	32 000 \$	37 525 \$	32 000 \$	32 000 \$
	400 000 \$	*403 502 \$	400 000 \$	402 000 \$

* 3 500 \$ représente le montant de subvention alloué, mais non utilisé du budget 1997-1998.
 Les fonds ont été redistribués en 1998-1999

Fonctionnement du CANB
Allocation budgétaire et dépenses pour 1998-1999

Le gouvernement a attribué la somme de 71 450 \$ au CANB pour son fonctionnement pour l'année financière 1998-1999. Les dépenses réelles de fonctionnement, au cours de l'année, s'élevaient à 74 391 \$

Le présent document a été préparé par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000, Fredericton, NB E3B 5H1
Téléphone : (506) 453-4307
Télécopieur : (506) 453-6043
artsbranch@gov.nb.ca